

Réunion de Bureau 12 et 13 mai 2007 – Salavas (07)

Ce compte rendu est provisoire. Il sera validé lors de la prochaine réunion. Le cas échéant, modifications ou remarques figureront dans le compte rendu de la réunion suivante.

Présents : Laurent Galmiche, , Philippe Kernéis, Bernard Lips, Annick Menier, Delphine Molas, Claude Roche (DTN), Gilles Turgné.

Absents : Jean-Pierre Gruat (démissionnaire), Bernard Tourte (excusé)

Invités : le samedi, Stéphane Tocino et Judicaël Arnaud (CDS 07), Jean Kanapa (CREPS) et Jean-Pierre Andreux (directeur des sports du Conseil général de l'Ardèche), et le dimanche, Pascal Bonnetain (directeur du CREPS de Vallon Pont d'Arc)

[1. Approbation du compte-rendu précédent](#)

[2. Démissions reçues](#)

[3. Réunion de Bureau en septembre](#)

[4. Salariés](#)

[5. Alarme](#)

[6. Rencontre avec le CDS 07](#)

[7. Descendeur](#)

[8. Comptes 2006 et Budget 2007](#)

[9. Ordre du jour de l'Assemblée générale](#)

[10. Congrès 2008](#)

[11. Vercors 2008](#)

[12. JNSC](#)

[13. Convention avec les régions](#)

[14. Délégation médiation](#)

[15. Gestion des stocks](#)

[16. Fonctionnement du Bureau](#)

[Partenariat](#)

1.Approbation du compte-rendu précédent

Le Compte rendu de la réunion de janvier, modifié en séance, est approuvé à l'unanimité. Il sera publié dans la Lettre de l'Elu n° 31.

2.Démissions reçues

Jean-Pierre Gruat a démissionné de ses postes au Comité directeur et au groupe FAAL. Le poste de trésorier adjoint est vacant.

Jean-Yves Bigot a démissionné de son poste au Comité directeur et de la présidence de la Commission publications.

Thierry Colombo a démissionné de ses postes au Comité directeur et à la Commission canyon.

Sept postes au Comité directeur seront donc à pourvoir lors de la prochaine Assemblée générale.

3.Réunion de Bureau en septembre

Pour sa prochaine réunion, le 15 et 16 septembre 2007, le Bureau envisage de se déplacer :

- soit à Courniou-les-grottes, en fonction de l'avancement du dossier du musée
- soit dans les Bouches du Rhône à la rencontre du CDSC 13 et de la région D.

La décision sera prise lors de la réunion de Bureau les 30 juin et 1er juillet.

4. Salariés

- a) Le contrat d'Elodie Rousseau, stagiaire en alternance en baccalauréat professionnel, se termine fin juillet. Elle ne sera pas remplacée et ses missions sont à redistribuer :
- secrétariat de la commission Canyon : le Bureau va proposer à la commission quelle prenne à son compte la gestion administrative des stages comme le font les autres commissions. Ces discussions seront également l'occasion de mener une réflexion sur le fonctionnement administratif des stages au sein des différentes commissions (modalités comptables, dossier administratif et pédagogique). Ce sujet sera finalisé lors de la prochaine réunion inter-écoles.
 - coupons initiation : dans l'attente d'une saisie en ligne (projet à conclure pour janvier 2008), une solution alternative sera recherchée pour la saisie des coupons éventuellement avec l'aide de bénévoles (une centaine d'heures par an)
 - standard téléphonique : les numéros directs de chaque salarié seront plus largement communiqués de façon à éviter un encombrement du standard
 - saisie du catalogue du Centre national de documentation spéléologique : Cathy Rosier a repris le travail qui se poursuit
 - tâches diverses à redistribuer parmi les autres salariés

De façon générale, il apparaît nécessaire de redéfinir les différentes tâches effectuées par les salariés : missions courantes ou limitées dans le temps, aide aux commissions, accueil...

Il est également indispensable de mieux programmer le travail (fixer des délais et ne pas se situer dans l'urgence) et permettre aux salariés de planifier leurs interventions.

- b) Convention collective : les avenants aux contrats de travail ont été remis aux salariés.
- c) Georges Mercier : la réunion de conciliation aux prud'hommes a eu lieu avec Bernard Lips et notre avocat. Les conclusions de la partie adverse sont attendues pour mi-mai. L'audience est prévue le 13 juillet.
Il est indispensable de revenir à une situation normale dans l'organisation et la réalisation du travail de comptabilité.
- d) Delphine Jaconelli : le Comité directeur se prononcera en mai sur le dossier proposé par le CSR Midi-Pyrénées concernant la pérennisation de l'emploi de Delphine Jaconelli. Une décision positive aura une incidence sur le budget soumis au vote de l'Assemblée générale. Laurent Galmiche consultera l'expert comptable pour connaître les possibilités offertes en terme de refacturation.
Christophe Tschertter a rédigé un texte encore provisoire « Réflexion sur le poste de coordinatrice environnement ».
Par ailleurs, la livraison du cahier du CDS sur les sentiers karstiques n'a pas encore été finalisée, ce qui montre la difficulté d'organiser et de suivre ce type d'actions.
Pour 2007, le Bureau propose que soit finalisé le cahier du CDS et que soient définies des missions fédérales qu'il serait possible et intéressant de confier au CSR Midi-Pyrénées compte tenu des compétences spécifiques de Delphine Jaconelli. Ces missions devront comporter un objectif précis et leur réalisation devra être mesurable.
- e) Yves Contet demande, au nom du CDS de l'Ain, une prise en charge par la Fédération d'une partie de son salaire à l'occasion d'une intervention qu'il réalisera durant les troisièmes rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature. La demande du CDS 01 n'est pas éligible dans le cadre du fonctionnement fédéral actuel car la Fédération ne peut pas se substituer à un employeur dans le paiement du salaire. De plus, ce n'est pas la Fédération qui a demandé l'intervention d'Yves Contet, qui pourrait tout aussi bien être réalisée par un bénévole.
- f) Pierre-Bernard Laussac : il peut, à la demande d'un CDS ou d'un CSR et après accord du Directeur technique national, apporter son concours aux formations organisées par des CSR ou CDS (formation sur la gestion des Equipements de protection individuelle EPI par exemple). Le CDS devra alors prendre en charge son déplacement et son hébergement éventuel.

5. Alarme

Le paramétrage du standard téléphonique est en cours de réalisation. Ensuite, un contrat sera signé avec une société de surveillance.

Le message d'accueil téléphonique a été modifié.

6. Rencontre avec le CDS 07

Les autorités invitées n'ont pas pu donner suite du fait de leur devoir de réserve en cette période électorale.

Stéphane Tocino et Judicaël Arnaud nous informent des divers dossiers en cours en présence de Jean Kanapa (CREPS de Vallon Pont d'Arc) et de Jean-Pierre Andreux (Conseil général de l'Ardèche).

- Le PDESI est en cours de rédaction. La négociation en cours porte sur deux réseaux qui permettent des traversées : aven Deyspesse – Saint-Marcel et Rochas – Midroï. La CDESI ne retient que les entrées et chemins d'accès.
Le CDS a demandé à faire figurer des espaces de pratique, mais la CDESI souhaite inscrire des sites conventionnés. En fait, pour le moment, la CDESI veut se cantonner aux sites et itinéraires et ne pas traiter des espaces.
- Dépollution de l'aven Chazot : le CREPS est impliqué dans cette action qui fédère les intervenants au niveau du département.
- Réserve des gorges : le CDS devrait être impliqué par le gestionnaire de la réserve qui souhaite mieux prendre en compte le milieu souterrain. Une liste de 26 cavités a été établie par le CDS.
- Plan d'équipement départemental des cavités : le CDS est confronté à un déficit de représentation des professionnels. Claude Roche indique que le Directeur départemental Jeunesse et sports est prêt à convoquer une nouvelle réunion pour faire avancer ce dossier. D'ores et déjà, les premiers réaménagements effectués par le CDS ont été approuvés par plusieurs professionnels.
- Secours : Une négociation est en cours avec la Préfecture. Depuis l'abrogation de la convention, il y a deux ans, il n'y a plus de plan de secours départemental valide. Le déclenchement des secours devient aléatoire, les spéléologues ne sont plus systématiquement mobilisés. Des difficultés sont apparues lors des deux dernières interventions : le Commandant des opérations de secours a refusé la participation des sauveteurs spéléologues pour privilégier l'accès du GRIMP provoquant un retard dans l'évacuation.
- Claude Roche informe que Michel Catusse, inspecteur coordonateur du Brevet d'Etat de spéléologie, prendra la direction du CREPS de Vallon Pont d'Arc à compter du 1^{er} septembre.
- Cadre technique fédéral : En 2007, Judicaël Arnaud a été convié aux journées d'étude de la Direction technique nationale en tant que cadre technique départemental employé par un CDS. Cette initiative sera reconduite en 2008.
- En Ardèche, les JNSC sont organisées par les clubs. Le CDS est investi sur d'autres manifestations : Festi'cordes, congrès régional.
- Rôle du CREPS : Jean Kanapa souligne l'implication du CREPS dans la mise en place du Diplôme d'état supérieur de spéléologie et du nouvel examen canyon organisé pour les professionnels étrangers souhaitant encadrer en France dont les premières épreuves techniques auront lieu en juin.
Il y a une volonté de conventionner l'établissement avec la Fédération et de nouer des collaborations efficaces avec la Fédération et le CDS.
Le CREPS est un utilisateur important des cavités ardéchoises et souhaite disposer d'un panel varié d'équipements (des broches mais pas seulement). La volonté de consensus avec le CDS est réelle.
La question de la formation ISS1 qui a été basée au CREPS fera l'objet d'une concertation à la rentrée prochaine entre le CREPS et le CDS.
La Fédération et le SNPSC soutiendront le CREPS pour demander des moyens financiers et humains en accord avec les objectifs de développement des formations de spéléologie.

7. Descendeur

Le Descendeur a été envoyé vendredi aux grands électeurs.

Les motions reçues et analysées par le Comité directeur figureront dans le compte-rendu de réunion du Comité directeur de mars. Un extrait sera envoyé aux grands électeurs, présidents de CDS et CSR par courriel.

A l'avenir, il faudra réfléchir à la place à donner aux comptes rendus d'activités des chargés de mission.

8.Comptes 2006 et Budget 2007

Ni le réalisé 2006, ni le budget 2007, finalisés trop tardivement, n'ont pu être validés lors de la réunion du Comité directeur du mois de mars.

Le bureau reprend en réunion les diverses lignes des tableaux financiers publiés dans le Descendeur.

Réalisé 2006 : cette année encore, il y a une importante variation de stock due à l'application d'une nouvelle méthode de comptabilisation. La procédure devra être fixée et sera annexée au règlement financier pour l'avenir.

Le réalisé 2006 est entaché de flous liés aux problèmes rencontrés dans la saisie comptable analytique.

Un important déficit apparaît dans les comptes de l'EFC et ces comptes devront être analysés dans le détail.

Budget 2007 : le budget 2007 n'est pas finalisé. Il est trop tard pour réaliser les arbitrages habituels au sein du Comité directeur.

L'analyse, ligne par ligne, faite par le bureau laisse apparaître quelques incohérences mineures qui semblent faciles à contrôler en cours d'année. Le bureau décide de ne pas apporter de modifications au document publié par le Descendeur. A cette occasion, réapparaît le non respect de la convention liant un laboratoire universitaire à la FFS. Le problème est dû au retard de la remise d'un rapport sur l'impact de la pratique spéléologique sur les captages d'eau. Une dénonciation de la convention sera étudiée.

Il sera important d'avoir un réalisé équilibré en fin d'année 2007.

9.Ordre du jour de l'Assemblée générale

SYGIF

L'avancement du dossier ne permet pas encore de proposer un vote à Poligny. Il sera proposé à l'Assemblée générale de renouveler la possibilité d'organiser un vote par correspondance en cours d'année.

Spelunca pour tous

En l'absence du président de la commission publication qui a démissionné, Bernard Lips présentera la proposition du Comité directeur.

Certificat médical plongée souterraine

Suite à la présentation d'une motion, l'obligation de présentation d'un certificat annuel pour la pratique de la plongée souterraine sera à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. En introduction de ce débat, Jean-Michel Ostermann présentera l'argumentaire élaboré par la commission Médicale qui conclut à l'utilité certaine de cette obligation en matière de prévention de la mortalité en plongée souterraine.

Questions diverses

Deux dossiers seront présentés en questions diverses à l'Assemblée générale.

- La signature d'une convention avec le musée de Courniou-les-grottes visant à organiser la présentation des collections fédérales et du fonds Pallu dans ce musée qui sera bientôt rénové.
- L'exploitation des premiers résultats issus du dépouillement du Bulletin d'activités annuels des clubs (BAAC).

Rapport des vérificateurs aux comptes

Le bureau demandera aux vérificateurs aux comptes de transmettre leur rapport au Comité directeur au plus tard la veille de l'Assemblée générale.

10.Congrès 2008

Le bureau n'a reçu aucune candidature malgré trois appels successifs parus dans Spelunca. La date limite de dépôt de candidature a été fixée au 15 mai. A défaut de candidature à cette date, le Bureau organisera une simple Assemblée générale.

11.Vercors 2008

L'organisation de cette importante manifestation suit bien son cours.

Le Bureau valide l'inscription d'Olivier Vidal à la formation « Financements européens et sport » de l'IFoMoS.

12.JNSC

Les documents sont prêts. Gilles Turgné gère le dossier et organisera la distribution des documents à Poligny.

Le thème retenu cette année est : « Nos élus sous terre ». Il faudra ajouter une rubrique sur le site Internet de la manifestation « Qui avez- vous invité ? » afin de pouvoir envisager une déclinaison nationale.

13.Convention avec les régions

- a) Région Rhône Alpes
Claude Roche et Patrick Peloux ont travaillé sur les annexes à la convention type votée par le Comité directeur : ce projet de développement de la région est décliné sur le modèle du rapport d'orientation fédéral.
L'ensemble du projet de convention devra être validé par le Comité directeur de mai.
- b) Région Aquitaine
2000 € ont été versés pour 2006 au lieu des 3000 euros prévus au vu du bilan fourni.
- c) Région Franche Comté
La subvention prévue pour 2006 (3000 €) est validée par le bureau.

14.Délégation médiation

L'objectif est la création effective de cette nouvelle délégation au Comité directeur d'octobre. Un appel à candidature sera publié dans Spelunca.

15.Gestion des stocks

Actuellement, Laurent Galmiche s'occupe de ce dossier. Il s'agit d'une charge lourde qu'il serait intéressant de déléguer à un trésorier adjoint (poste non pourvu).

Il est indispensable que le module de gestion commerciale du logiciel comptable soit mis en service avant les vacances. Cela sera répété à Georges Mercier.

Les règles de dépréciation des stocks seront validées lors de la réunion du comité directeur en octobre et annexées au règlement de la Commission financière. Cela suppose un accord du commissaire aux comptes et une discussion préalable au sein du Bureau et de la Commission financière.

16.Fonctionnement du Bureau

Bernard Lips rappelle qu'il faut de la rigueur dans la gestion des dossiers : tenir les délais ou prévenir d'un dépassement attendu en fixant une nouvelle date, ou éventuellement signaler l'arrêt du travail sur un dossier.

Les mêmes règles devront être rappelées au Comité directeur.